

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 6 février, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 31 janvier 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 31 janvier 2023.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÊTRE, Valérie DESQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATILLIER, Najat LEMERAY, Nathalie LENEVEU, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, David OLIVIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

**Ont donné pouvoir :**

Florence DUQUESNE à Brigitte LAIR  
Patrick FENOUIL à Pascal DALIGAULT

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20230206-23\_05248-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2023  
Date de réception préfecture : 16/02/2023

**Absents excusés :** /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 5-2-2
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 27	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2022 a été adopté à l'unanimité		

**DÉL.2023-007 - Modification de la composition des commissions thématiques**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-22,

Considérant les démissions de Madame Angélique MOUROCCQ, et de Messieurs Patrice MECHE et Godwill BABALAO, il convient de modifier la composition des commissions pour les remplacer et/ou tenir compte de l'installation des nouveaux conseillers municipaux.

La désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

➤ **DESIGNE** les membres suivants au sein des commissions

Affaires générales et Finances
Jean-Daniel GOUDIER Valérie CATHERINE

Transition Verte
Flavien DELETRE David OLIVIER

Aménagement et mobilité
Valérie DESQUESNE

Culture et Animation culturelle
Catherine CAILLY Marie-Danielle DUPONT.

Développement économique local
David OLIVIER

➤ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 6 février 2023  
Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

